

LES TERRES ROUGES

Infos Pratiques

Distance	18,7 km
Durée (moyenne)	02h30
Niveau	Difficile
Dénivelé	703 m D+
Départ	LAGRASSE
Typologie	boucle
Balisage	VTT Noir

Votre itinéraire

Étape 1 - Depuis le parking des étiroirs, prendre la D212 en direction du village puis au carrefour, la route de Saint Pierre des Champs et quelques mètres après, monter à gauche le Chemin de la Côte. Prendre la piste à droite, en suivant la PR du « Pied de Charlemagne » à l'envers (balisage jaune), en direction du Col Rouge.

Étape 2 - A la citerne, on abandonne la PR pour continuer tout droit sur environ 650m. Prendre la piste à droite en direction de la Métairie Terre Rouge.

Étape 3 - Environ 300m avant la Métairie, plonger à gauche dans le lit du ruisseau de Terre Rouge. C'est alors une monotrace. A l'intersection avec la PR (jaune) du sentier Francis Lastenouse, on prend à droite et à contre-sens, en montée, le tracé de la PR jusqu'à la rue du Château à Tournissan.

Étape 4 - La prendre vers la gauche puis virer à gauche dans la rue de la Roche Trouée. A environ 1350m, s'engager sur la piste à gauche en direction du Serrat de Malclavel. On longe en partie le ravin du ruisseau de Millauque, en montée vers le massif. Puis après être passé le long du vignoble des Planels, on rejoint une intersection de pistes.

Étape 5 - Prendre à droite ; on est sous la ligne haute tension jusqu'à l'intersection suivante, 250m plus loin, où l'on prendra à gauche, l'itinéraire commun avec le C1 sur 1500m. Après le contournement de la colline des Bessons, à l'intersection, on laissera l'itinéraire du C1 qui descend à droite vers Ribaute, pour prendre la piste vers la gauche, le long du ruisseau de Cayran, puis tout droit jusqu'à recouper l'itinéraire de l'aller au niveau de la piste menant à la Métairie de Terre Rouge.

Étape 6 - Faire alors environ 50m sur la piste en direction du Col Rouge avant de prendre une sente en montée sur la droite. Environ 200m plus haut, elle rejoint la PR du « Pied de Charlemagne », que l'on emprunte vers la droite, en montée (sens de la boucle). Ne manquez pas d'aller admirer le point de vue sur Lagrasse et au-delà, au Roc de Cagalière, avant de descendre par une monotrace jusqu'à la piste rejoignant le Chemin de la Côte et Lagrasse.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/les-terres-rouges/>